Informations de base

1998/0187(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
RDT 5ème programme-cadre 1998-2002: préservation de l'écosystème. Programme spécifique Euratom **Subject** 3.50.02.02 Programme-cadre Euratom, programmes de recherche et de formation 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENER Recherche, développement technologique et énergie	MATIKAINEN-KALLSTRÖM Marjo (PPE)	28/04/1998

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	GHILARDOTTI Fiorella (PSE)	01/09/1998
RELA Relations économiques extérieures		
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
DEVE Développement et coopération	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
PECH Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
FEMM Droits de la femme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2158	1999-01-25

Recherche	2109	1998-06-22
Recherche	2123	1998-10-13
Recherche	2154	1998-12-22

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/06/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0306	Résumé
22/06/1998	Débat au Conseil		
15/07/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/10/1998	Débat au Conseil		
26/11/1998	Vote en commission		Résumé
26/11/1998	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0459/1998	
14/12/1998	Débat en plénière		
25/01/1999	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
25/01/1999	Fin de la procédure au Parlement		
12/03/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1998/0187(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité Euratom A 007
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENER/4/10301

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0459/1998 JO C 098 09.04.1999, p. 0005	26/11/1998	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0734/1998 JO C 098 09.04.1999, p. 0026-0133	15/12/1998	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1998)0306	10/06/1998	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1140/1998 JO C 407 28.12.1998, p. 0123	10/09/1998	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 1999/0175
JO L 064 12.03.1999, p. 0142 Résumé

RDT 5ème programme-cadre 1998-2002: préservation de l'écosystème. Programme spécifique Euratom

1998/0187(CNS) - 25/01/1999 - Acte final

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique (Euratom) de recherche et d'enseignement dans le domaine de l'énergie nucléaire (1998-2002). MESURE DE LA COMMUNAUTE: décision 1999/175/Euratom. CONTENU: l'objectif du programme est de contribuer à exploiter toutes les potentialités de l'énergie nucléaire, d'une part en rendant les technologies actuelles encore plus sûres et plus économiques, et d'autre part en explorant de nouveaux concepts prometteurs. Conformément au 5ème programme-cadre de l'Euratom, le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 979 millions d'euros (238,2 millions d'euros pour la période 1998-1999 et 740,8 millions d'euros pour la période 2000-2002). Répartition indicative (en millions d'euros): a) actions-clés: - fusion thermonucléaire contrôlée: 788 - fission nucléaire: 142 b) activités de recherche et de développement technologiques de nature générique: 39 c) soutien aux infrastructures de recherche: 10.

RDT 5ème programme-cadre 1998-2002: préservation de l'écosystème. Programme spécifique Euratom

1998/0187(CNS) - 10/06/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique (Euratom) de recherche et d'enseignement visant à préserver l'écosystème (1998-2002). CONTENU: en vue de la mise en oeuvre du cinquième programme-cadre de l'Euratom pour des actions de recherche et d'enseignement, la Commission propose d'arrêter un programme spécifique visant à préserver l'écosystème pour la période 1998-2002. Le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 1141 millions d'écus (375 millions d'écus pour la période 1998-1999; 766 millions d'écus pour la période 2000-2002). L'objectif du programme proposé est de contribuer à exploiter toutes les potentialités de l'énergie nucléaire, d'une part en rendant les technologies actuelles encore plus sûres et plus économiques, et d'autre part en explorant de nouveaux concepts prometteurs. Il comprend trois éléments distincts: a) une action-clé sur la fusion thermonucléaire contrôlée qui vise à poursuivre le développement des bases nécessaires à la construction éventuelle d'un réacteur expérimental, ainsi que des concepts de base et des technologies requises, dans le long terme, pour le réacteur; b) une action-clé sur la fission nucléaire qui vise à renforcer la sûreté des installations nucléaires en Europe et la protection des travailleurs et du public, à résoudre les problèmes de la gestion et du stockage définitif des déchets et à améliorer la compétitivité et l'acceptabilité de l'industrie nucléaire européenne; c) des

activités de recherche et de développement technologiques denature générique visant à consolider et à développer la connaissance et la compétence européennes dans différents domaines pour permettre une utilisation sûre et compétitive de la fission nucléaire, ainsi que les autres utilisations industrielles et médicales des rayonnements ionisants et la gestion des radiations d'origine naturelle.

RDT 5ème programme-cadre 1998-2002: préservation de l'écosystème. Programme spécifique Euratom

1998/0187(CNS) - 15/12/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Dans la foulée de l'accord de conciliation sur le 5ème programme-cadre de recherche, de développement technologique et de démonstration pour la période 1998-2002, le Parlement européen a adopté le rapport de Mme Marijo MATIKAINEN-KALLSTRÖM (PPE, Fin) sur un programme spécifique (Euratom) de recherche et d'enseignement dans le domaine de la préservation de l'écosystème. Le Parlement a fait sienne une proposition de la Commission concernant la répartition des montants sur deux périodes: un montant pour la période 1998-1999 (238,2 millions d'écus), un autre pour la période 2000-2002 (740,8 millions d'écus), soit un total de 979 millions d'écus. Le Parlement a insisté pour que toutes les propositions d'actions prennent en compte les politiques de l'Union européenne relatives à l'égalité des chances.